



Où va l'Iran ? Une République illégitime à découvert.

Ladan Boroumand, directrice de recherches à la Fondation Abdorrahman Boroumand pour la promotion des droits de l'homme et de la démocratie en Iran.

ROTIVEL Agnès , le 05/03/2010 à 0h00

Les manifestations de masse contre les résultats des élections présidentielles de 2009 ont eu le mérite d'ébranler le mythe tenace de la popularité du régime islamiste d'Iran. La répression violente qui s'en est suivie, les arrestations arbitraires, les tortures, les procès et les aveux télévisés arrachés aux victimes ont mis en évidence la nature totalitaire d'un régime souvent qualifié de « semi-démocratique », au vu des élections qui s'y déroulent.

Les grandes manifestations de l'été 2009 constituent-elles les signes annonciateurs de la chute du régime ? S'il n'est pas aisé de répondre à cette question, on peut néanmoins analyser la crise politique ouverte par les élections.

Les élections en Iran n'ont pas la même fonction, ni le même sens que dans les démocraties libérales, où elles permettent la manifestation de la volonté souveraine du peuple. Dans la Constitution iranienne, la souveraineté émane de Dieu qui désigne le guide suprême, reconnu par une oligarchie d'experts. Seul souverain dans le corps politique, le guide suprême délègue à son tour cette autorité à l'oligarchie qui se renouvelle par cooptation. C'est pourquoi les candidats aux postes électifs sont tous triés sur le volet et désignés. Cette prérogative de l'oligarchie est fondée sur le postulat implicite de l'infaillibilité du guide de la Révolution et de sa désignation par Dieu. C'est lui, et ceux choisis par lui, qui savent ce qui est bien pour le citoyen ordinaire.

L'électeur qui vote choisit, certes, mais il choisit un candidat qui n'est pas le sien. Ce faisant, il approuve aussi la légitimité d'un système où les « élus de Dieu » désignent les candidats. Si bien que, en votant, il approuve la négation de sa propre souveraineté. D'une modalité d'exercice de la souveraineté du peuple, les élections se transforment en une modalité d'approbation de la souveraineté divine des dirigeants. Ainsi, le régime adopte un mécanisme démocratique, c'est-à-dire les élections, pour le pervertir et en faire un mécanisme antidémocratique. Il s'agit d'un excellent stratagème, qui a permis pendant trente ans au régime de faire d'une pierre deux coups : contraindre l'électorat à se faire complice de la violation de sa propre souveraineté et faire croire à la communauté internationale qu'il jouissait d'une légitimité populaire.

L'illusion de cette légitimité populaire est si importante pour le régime qu'il est prêt à concéder des moments de liberté dans l'espace public afin de leurrer l'électorat une fois dans les bureaux de vote. Toutefois, il arrive que celui-ci, déçu par les deux factions réformatrice et conservatrice, boude massivement les urnes.

En 2009, le régime iranien a autorisé une liberté pré-électorale sans précédent afin d'éviter un boycott massif. Tant et si bien que les électeurs et les forces vives de la société civile y ont vu une opportunité pour emplir l'espace public, ne serait-ce que pour deux semaines, de leurs revendications démocratiques. Ce faisant, elles ont trouvé dans les deux candidats « réformateurs » des agents de transmission de ces revendications dans le débat officiel dont elles sont systématiquement exclues.

Cette relation semi-symbiotique entre certains membres de l'oligarchie et les forces démocratiques de la société civile a constitué le facteur subversif qui a déstabilisé le régime islamique. La colère de l'électorat et la résistance des candidats réformistes ont contraint le guide de la Révolution à intervenir contre le résultat des urnes, en approuvant l'élection de Mahmoud Ahmadinejad. En manifestant, l'électorat a changé la donne politique en restituant au vote sa fonction démocratique et en l'opposant à la prérogative divine du guide. De leur côté, en refusant d'accepter le verdict du guide

suprême, les candidats malheureux ont fait plus que soutenir l'électorat, ils ont par leur rébellion prouvé la faillibilité des membres de l'oligarchie qui avaient approuvé leur candidature. Car des candidats qui se dressent contre le droit absolu du guide ne sont évidemment pas de bons candidats.

Si bien que la République islamique doit faire face à un double défi à sa légitimité : le premier est lancé au nom des droits démocratiques du peuple ; la seconde mine de l'intérieur les fondements idéologiques du régime et aboutit à la défection des membres de l'oligarchie. Une légitimité si radicalement mise en cause n'est-elle pas le symptôme d'un régime en péril ?

Recueilli par A. R.

ROTIVEL Agnès